

**FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE D'AIDE
Aide Régionale**

**Dispositif régional relatif
à l'autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux (édition 2024)**

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement le règlement de l'aide.
Envoyez ce formulaire accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :
abreuvement@nouvelle-aquitaine.fr

Informations réservées à l'administration :

Date de dépôt de la demande d'aide	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Date d'Accusé Réception du dossier complet	_ _ / _ _ / _ _ _ _
N° interne	2 0 2 4 - A B R E - _ _ _ _

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET * : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 En cours d'immatriculation

Numéro Détenteur élevage * : |_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|_|
 * Obligatoire, sauf pour les éleveurs d'équidés

STATUT JURIDIQUE :
 Exploitant individuel GAEC EARL SCEA Autres

RAISON SOCIALE :

NOM, prénom et fonction du REPRÉSENTANT LÉGAL (le cas échéant) :

Nombre emplois (CDI) :

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse permanente du demandeur :

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune :

Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable :
 |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel :

COORDONNÉES DE COMPTE BANCAIRE - JOINDRE UN RIB

_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

IBAN - Identifiant international de compte bancaire

_ _ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
---------	-------	-------	-------

BIC - Code d'identification de la banque

2. ELIGIBILITE - SELECTION**Eligibilité : cochez les cases le cas échéant**Lieu de réalisation du projet : **code postal** : _____ **commune** : _____ Eleveur d'herbivores : **indiquer le type d'élevage** : _____ **n°****cheptel** : _____ (sauf pour les éleveurs d'équidés) Autonomie alimentaire de l'exploitation supérieure ou égale à 80% en MS :

En tonnes de MS	Produit sur l'exploitation	Besoins du cheptel
Foin (dont légumineuses)		
Ensilage d'herbe		
Ensilage de maïs		
Ensilage méteil		
Autres fourrages		
Total fourrages		

 Investissements matériels : **joindre une copie des devis d'achat d'équipements et des prestations. Dans le cas d'un forage, la présence d'un devis compteur est obligatoire****Sélection : Cochez les cases**

- Projet situé sur une zone de risque élevé Tuberculose
- Projet permettant une déconnexion au réseau AEP
- Projet permettant un apport en continu de l'eau aux animaux
- Projet global de la ressource en eau jusqu'à l'abreuvoir

Descriptif du projet :

Intitulé du projet :

Description du projet :

Date de début de projet :

Date de fin de projet :

3. MONTANT DES DEPENSES

Investissements :

Plancher des investissements : 7.000€ HT / Plafond des investissements : 20.000€ HT

Fournisseurs / prestataires	Poste de dépenses	Montant € HT	Devis retenu joint
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
Total € HT			

4. PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses		Recettes		
Postes de dépenses prévisionnelles	Montant des dépenses prévisionnelles €HT	Source de financement	Montant €	Taux d'intervention %
Investissements		Région		37%
		Autre financeur publique (précisez)		
		Autofinancement		
Total		Total		

Attention : les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide ne peuvent être présentées au titre d'un autre dispositif. Le bénéficiaire s'engage à informer le service instructeur de toute autre demande d'aide publique formulée et/ou attribuée sur son projet.

5. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la Région dans l'année de la demande	Commentaire
Pour tous les demandeurs				
Formulaire original de demande de d'aide, complété, daté et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles Au moins 2 devis pour toute dépense d'un montant supérieur à 2 000 € pour attester du caractère raisonnable des coûts présentés, exception faite des forages pour lesquels un seul devis est demandé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diagnostic de l'exploitation sur l'autonomie en eau pour l'abreuvement	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autorisations administratives loi sur l'eau Ou Avis de l'administration relative aux dispositions de la loi sur l'eau	Projets concernés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Récépissé de dépôt de dossier à la DREAL dans le cadre du code minier pour les forages d'une profondeur supérieure à 10 mètres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Copie des demandes déposées auprès des autres financeurs publics	Lorsque le demandeur a sollicité d'autres financeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Personnes morales de droit privé				
Extrait des statuts	Associations loi 1901, Fondations, organisations professionnelles, sociétés coopératives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Acte constitutif : copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture ⁽¹⁾		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Décision du Président ou délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dernier bilan et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un (Année N-1)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation du directeur de la structure justifiant de l'affectation d'employés au projet et du temps prévisionnels prévus (en jours)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres pièces administratives				
Copie de la Carte nationale d'identité	Personnes physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire ⁽¹⁾	Tous demandeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
KBis / certificat d'immatriculation INSEE	Tous	<input type="checkbox"/>		

NB : Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction du dossier.

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides de la Région au titre du soutien à l'autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux
- J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**
- Être à jour de mes (nos) cotisations sociales
 - L'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande d'aide concernant ma situation et concernant le projet. L'inexactitude de ces déclarations est susceptible d'engendrer un reversement partiel ou total de l'aide
 - Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure
- Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à :**
- Informar la Région de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure
 - Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides régionale, et en particulier permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées de ces contrôles, pendant 5 ans à compter de la décision juridique.
 - À conserver pendant 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération
 - Fournir à la Région et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que :

- En cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur
- Les dossiers feront l'objet d'une sélection et certains pourront ne pas être soutenus

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire mon (notre) dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la Région.

À _____ le _____

Prénom, NOM et signature du demandeur gérant
ou du représentant légal :

Cachet :

A retourner signée à la demande d'aide

Dès 2019, sur la base d'un diagnostic scientifique posé par les plus de 400 chercheurs d'Acclimaterra et d'Ecobiose, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté la feuille de route Néo Terra afin de réorienter l'ensemble des politiques régionales pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et l'érosion de la biodiversité. L'accumulation de crises climatiques, sanitaires, géopolitiques, sociales montre la nécessité d'accompagner et d'accélérer encore plus les transitions environnementales, sociales et économiques de notre territoire.

Cette volonté régionale d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des aides régionales dans cette démarche se traduit dans l'objectif de cette charte : inciter chacun à être acteur des transitions de son territoire et de son écosystème.

Élément constitutif du dossier de demande d'aide, cette charte répond à l'objectif fixé par la Région Nouvelle-Aquitaine de devenir la première région éco-responsable et vise à embarquer le plus grand nombre, afin d'agir résolument pour une Nouvelle-Aquitaine décarbonée, dynamique, solidaire et prospère.

Par l'adoption de cette charte, dans le cadre de ses activités et du projet accompagné, le bénéficiaire de l'aide publique s'engage à mettre en place des mesures (tout ou partie) afin de :

1. Préserver les ressources naturelles

Les actions pourront porter sur :

- l'amélioration de sa gestion de l'énergie (énergies renouvelables, performance énergétique des bâtiments, sobriété, process, autoconsommation...);
- la diminution de la consommation d'eau (gestion, suivi et réduction de la consommation, réutilisation...);
- la réduction de l'impact matière et à la diminution de la production de déchets (approvisionnement durable, écoconception des produits et services, gestion et réduction du volume de déchets, tri, réemploi, valorisation, ...);
- la préservation de la biodiversité (restauration des sols et des zones humides; préservation de la flore, de la faune et des écosystèmes...);
- la réduction des émissions de polluants dans les milieux (eau, sol et air);
- la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques (lutte contre les îlots de chaleur, incendies, inondations...).

.../...

2. Œuvrer pour la transition pour tous*

Les actions pourront porter sur :

- la mise en place d'actions pour la formation des salariés et des jeunes (moins de 25 ans) aux métiers d'avenir;
- l'embauche et la formation d'apprentis et d'alternants;
- le maintien dans l'emploi des seniors, la transmission des savoir-être et savoir-faire;
- la lutte contre les discriminations et les actions en faveur de l'insertion professionnelle (notamment des travailleurs en situation de handicap);

- assurer le respect de l'égalité professionnelle et salariale Femmes-Hommes et à la lutte contre toutes les discriminations ;
- la promotion de la qualité de vie au travail, en accordant une attention particulière à la santé (de ses salariés et sous-traitants, des consommateurs de ses produits ou des utilisateurs de ses services) et à la sécurité au travail ;
- l'amélioration des gouvernances et politiques salariales, en assurant un partage équilibré des richesses et en encourageant un management humain respectueux et bienveillant à l'égard de chacun.
- enfin, sur la santé environnementale au sens large, tant en termes de risques (effets du bâti, des rejets, de la consommation d'énergie, des émissions de GES, etc. sur l'air intérieur et extérieur, les eaux, les sols) que d'opportunités (plans de mobilité, etc.).

3. Développer l'écoresponsabilité et la décarbonation

Les actions à mettre en place avec des objectifs raisonnablement atteignables pourront porter sur :

- la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou de responsabilité sociale des organisations (RSO) ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec, le cas échéant, la mise en place d'un Bilan carbone ;
- le renforcement de l'ancrage territorial (circuits-courts, sous-traitance locale ou régionale qui serait idéalement en phase avec les principes décrits dans cette charte, mécénat caritatif, culturel et sportif, marque employeur) ;
- l'utilisation privilégiée des moyens de transport décarbonés.

Le Représentant du bénéficiaire

(cachet et signature)

*** détail des mesures sur le site *neo-terra.fr***

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
A RESPECTER LES ECO-SOCIO CONDITIONNALITES**

(A joindre à la demande d'aide)

N° dossier MDNA (complété par le service instructeur) :

Projet financé :

Je soussigné(e) (Nom Prénom):
agissant en qualité de :.....

Représentant légal de :

Raison sociale :

N° SIRET :

Siège social :

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Que la structure (entreprise, collectivité, l'association etc ...) que je représente s'engage à respecter les éco-socio conditionnalités suivantes (cocher la/les cases applicables à votre structure) :

- Ne pas verser de dividendes issus de la subvention (sauf dérogation)
- Ne pas délocaliser, même partiellement, en dehors du territoire régional, des investissements et/ou activités de recherche et développement de l'établissement aidé, dans un délai de 3 ans à compter du versement du solde de l'aide,
- Maintenir l'effectif (emplois CDI) de l'établissement aidé, arrêté lors du paiement du solde de l'aide, pendant une durée de 3 ans à compter du versement du solde de l'aide,
- Informer le Comité Social et Economique de l'octroi de l'aide régionale pour les entreprises disposant d'un CSE

Fait à :,

Le :

Signature du Responsable légal du
bénéficiaire

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de la participation régionale et le reversement des sommes sera exigé.

En outre, elle peut être punie de peines d'emprisonnement et d'amendes, dans les conditions prévues par le Code Pénal (Article 441-1 et SS)